

ARRÊTÉ DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES DES USAGERS

ELECTIONS DES REPRESENTANTS AUX CONSEILS DES DEPARTEMENTS DE L'UFR ALLSH D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE SCRUTIN DU 29/03/2022

Le Président d'Aix-Marseille Université,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D719-1 à D 719-47 ;
Vu les statuts de l'UFR ALLSH, notamment son article 33 ;
Vu le règlement intérieur de l'UFR ALLSH, notamment son article 4.1 ;
Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres des conseils de départements de l'UFR ALLSH en date du 24 février 2022 ;

Article 1^{er} :

Dans le cadre de l'élection des représentants des usagers aux conseils des départements de l'UFR ALLSH, qui aura lieu le **29 mars 2022 de 9h à 17h**, les listes de candidatures suivantes ont été déclarées recevables :

- **Département des Etudes du Monde Anglophone**

- Titulaire : ARROSSA Mathilde
- Suppléant : TERNISIEN Arthur

- **Département d'Histoire de l'Art et Archéologie**

- Titulaire : BARTOLOMEI François
- Suppléant : ANTONIETTI Renzo
- Titulaire : DEL CORSO Enzo
- Suppléant : PALACIO Alisée

- **Département de Langues Etrangères Appliquées**

- Titulaire : ROUGIER-IVANOFF Anna
- Suppléant : -

- **Département de Psychologie Clinique**

- Titulaire : VERAN Léa
- Suppléant : PERE Aurélie
- Titulaire : DIMECH Loïc
- Suppléant : BOUDRET Margaux

- **Département de Psychologie Développementale et Différentielle**

- Titulaire : MICHEL Lyse
- Suppléant : ROULAND Bastien
- Titulaire : LARMANOU Marguerite
- Suppléant : NICOLAS Lucie

- **Département de Psychologie Sociale**

- Titulaire : GAGLIONE Axelle
- Suppléant : SERRANO Nina

- Titulaire : CARDONA Ilona
- Suppléant : HOWE Joseph

Pour les départements Anthropologie, Arts, Etudes Asiatiques, Etudes Germaniques, Etudes Hispaniques et Latino-Américaines, Etudes Italiennes, Etudes Moyen-Orientales, Etudes Portugaises et Brésiliennes, Etudes Slaves, Français Langue Etrangère, Géographie – Aménagement - Environnement, Histoire, Lettres, Linguistique Romane et Roumain, Philosophie, Psychologie Cognitive, Sciences de l'Antiquité, Sciences de l'Education, Sciences du Langage et Sociologie, **aucune candidature** n'a été déposée.

Un tirage au sort, dont les modalités seront précisées par voie d'arrêté, sera effectué par l'UFR ALLSH, au sein des listes d'électeurs des départements nommés ci-dessus ainsi que pour les départements des Etudes du Monde Anglophone et de Langues Etrangères Appliquées, pour désigner le ou les représentants titulaires et son ou leurs suppléants.

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires et les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site Internet de l'UFR.

Article 3 :

Le Doyen de l'UFR est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 16/03/2022

**Pour Le Président Eric BERTON
et par délégation,
Le Doyen,**



Lionel DANY